

COMMUNE D'ÉTROEUNGT

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 octobre 2023

Le Conseil Municipal d'Étroeungt s'est réuni à la Mairie d'Étroeungt pour la séance du mardi 17 octobre 2023 à 20H00, sur convocation en date du 10 octobre 2023, et sous la présidence de Monsieur Vincent, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Vincent **JUSTICE** Maire, Bernadette **GRANDIN** Adjointe, Jérôme **MAIRESSE** Adjoint, José **PRISSETTE**, Magali **NOULÉ**, Laetitia **PAINCHART**, Anne-Sophie **COUVREUR**, Aurélie **GARIN**, François **DESENCLOS**, Guillaume **SOUDRY** et Sophie **MONGÉ**, Conseillers Municipaux

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

ABSENTS EXCUSÉS : Frédéric **EVRARD**
Alexis **DE KERLE**
Alexandra **GULER**
Nathalie **MILAN**

PROCURATIONS : Alexis **DEKERLE** à Jérôme **MAIRESSE**
Alexandra **GULER** à Laëtitia **PAINCHART**

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance : Magalie **NOULE**

Ordre du jour :

- point sur les Finances
- compte rendu de la commission travaux
- forfait pour les élèves de Larouillies
- forfait pour les fournitures scolaires à l'Ecole Publique
- loyer annuel du Gîte Rural
- achat de blocs de pierre
- achat de chaises pour la salle des fêtes
- répartition de la subvention 3CA : manifestations d'intérêt local
- panneaux photovoltaïques
- questions diverses

POINT SUR LES FINANCES :

Madame Bernadette GRANDIN, Adjointe aux Finances, présente à l'Assemblée un point sur les finances. Une projection financière sur les futurs projets est aussi faite.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX DU 26 SEPTEMBRE 2023

Un point a été fait sur les réalisations et sur les dossiers en cours.

Plusieurs projets à plus ou moins longs termes sont évoqués : en fonction des finances et des fonds de concours attendus il y aura lieu de prioriser.

Dans les grandes lignes : l'isolation et la modernisation de notre salle des fêtes, la réhabilitation du club house dans un projet global, la restauration des vitraux de l'église, la sécurisation et l'entretien de nos routes communales seront étudiés prochainement

FORFAIT POUR LES ELEVES DE LAROUILLIES

Dans le cadre de la convention qui lie la commune d'ETROEUNGT à la commune de LAROUILLIES, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de fixer le forfait, par élève, payé par la commune de LAROUILLIES, pour ses enfants scolarisés à l'Ecole Publique d'ETROEUNGT, pour l'année scolaire 2023/2024.

Après débat, le Conseil Municipal, décide (1 abstention Magalie NOULE, 3 voix contre François DESENCLOS, Laëtitia PAINCHART, Alexandra GULER, 9 voix pour) de fixer à **330 €**, le forfait annuel, par élève, réclamé à la commune de LAROUILLIES. Cela concerne **10** élèves.

FORFAIT POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES à L'ECOLE PUBLIQUE

Pour l'année scolaire 2022/2023, le forfait annuel par élève de l'Ecole Publique, pour les fournitures scolaires était de **60,50**.

Pour l'année scolaire 2023/2024, cela concerne 127 élèves, pour un montant total de 7683,50 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de laisser le forfait annuel à **60,50 €** par élève.

LOYER ANNUEL DU GITE RURAL

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de délibérer sur le montant du loyer appliqué à l'AGGE (Association pour la Gestion du Gîte d'Etroeungt), en ce qui concerne le gîte de groupes du Moulin.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, par 12 voix pour et 1 abstention Jérôme MAIRESSE de ne pas augmenter le loyer annuel du gîte pour l'année 2024, correspondant à la somme équivalente à 5 week-end complets.

Ce loyer s'élèvera donc à la somme de 3.200,00 € pour 2024 (soit 5 fois 640,00€).

ACHAT DE BLOCS DE PIERRE

La commune a décidé de faire l'achat de blocs de pierre afin d'entraver l'accès à certains chemins communaux notamment pour les quads qui détériorent ces chemins.

Devis de chez BOCAHUT pour 50 tonnes à 37,50 HT la tonne soit 1897,00 € pour 50 blocs et un devis pour le chargeur de 766,00 €.

Le Conseil Municipal décide, à la majorité, d'adopter cette proposition (1 abstention Aurélie GARIN)

ACHAT DE CHAISES POUR LA SALLE DES FETES

M le Maire propose à l'assemblée d'acheter de nouvelles chaises pour la salle des fêtes afin de compléter celles déjà en place afin de faciliter la réalisation de certaines manifestations comme les repas, concerts et les lotos par exemple.

Plusieurs devis ont été présentés.

Le devis de France Collectivités, d'un montant de 5229,60€ TTC pour 150 chaises et un chariot de transport a été retenu.

Après délibération, le Conseil accepte, à l'unanimité, l'achat de 150 chaises pour la salle des fêtes.

REPARTITION DE LA SUBVENTION 3CA : MANIFESTATIONS D'INTERET LOCAL

Aucune modification n'a été faite suite à la répartition votée lors du Conseil Municipal du 9 mai 2023

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

La commune a obtenu un devis chez Cap Solaire de 49.388,00 € HT – 127m² – 64 panneaux – 25 watt.

Cette dépense sera subventionnable par l'ADVB 50%, plus 10.000,00 € de la Région.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'accepter ce devis et de solliciter les subventions auprès des financeurs.

QUESTIONS DIVERSES

Dates des prochains C.M.

21 NOVEMBRE 2023

19 DECEMBRE 2023

La séance est levée à 22h15

Signatures Séance du 17 octobre 2023

JUSTICE Vincent		GRANDIN Bernadette	
PRISSETTE José		MAIRESSE Jérôme	
NOULE Magali		EVARD Frédéric	ABSENT
PAINCHART Laëtitia		DESENCLOS François	
COUVREUR Anne-Sophie		DE KERLE Alexis	ABSENT
GULER Alexandra	ABSENTE	GARIN Aurélie	
SOUDRY Guillaume		MONGE Sophie	
MILAN Nathalie	ABSENTE		